

Quelques caricatures à éviter

Ce que le délégué n'est pas et ne doit pas être...

- 1) Le responsable du nettoyage du tableau à chaque fin de cours, du matériel...**
Le délégué est avant tout un élève comme les autres.



- 2) Le majordome qui accompagne les élèves exclus, malades ou convoqués.**

Les élèves sont toujours placés sous la responsabilité d'un adulte. Si ce dernier demande à un élève d'en accompagner un autre, il le fait sous le signe de la confiance. Ce n'est donc pas systématiquement le même élève qui est sollicité et encore moins le délégué.

- 3) Le responsable de la discipline dans la classe.**

Les adultes de l'établissement sont les seuls garants de la discipline. Dans la classe c'est le professeur.

- 4) Le chef de classe auquel tous les élèves doivent obéir.**

Le délégué est avant tout un élève comme les autres et il respecte donc les mêmes règles.

- 5) Le monarque qui siège « à vie ».**

Quand on est élu démocratiquement pour une année scolaire seulement, on n'a aucun droit ou privilège particulier pour continuer ses fonctions l'année suivante. Il faut se représenter comme n'importe quel candidat.

- 6) Le collecteur de fonds**

Rien n'oblige un délégué, si ce n'est son envie de rendre service, à recueillir l'argent nécessaire pour les photos de classe, les fournitures et autres activités scolaires.

- 7) Le facteur chargé de papiers à ramasser et à redistribuer.**

Le délégué n'est pas dispensé de tâches utiles à la classe, qu'il peut remplir occasionnellement. Le problème se pose à partir du moment où ces tâches ne sont pas réparties entre plusieurs élèves de la classe.